

Admission et inscription pour l'année scolaire 2025-2026 du 3 février au 7 février 2025

S'il vous est impossible d'utiliser la plateforme d'inscription en ligne Mozaïk-Portail Parents, voici une fiche vous permettant de faire l'inscription de votre enfant, pour l'année scolaire 2025-2026. Nous vous prions de bien lire les pages suivantes, de remplir la fiche d'admission et d'inscription de votre enfant ou de modifier l'information qui y apparaît, **et de la retourner à l'école**. Si des renseignements supplémentaires vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de votre école.

1^{re} étape - Sections 1 à 8

- ✓ pour une première inscription, remplir la fiche d'admission et d'inscription;
- ✓ vérifier tous les renseignements et les corriger, s'il y a lieu;
- ✓ remplir tous les renseignements manquants, s'il y a lieu;
- ✓ signer au bas de la page et inscrire la date (section 6).

2^e étape - Sections 9 à 11 au verso

- ✓ remplir la fiche d'urgence-santé;
- ✓ vérifier tous les renseignements et les corriger, s'il y a lieu;
- ✓ signer et inscrire la date au bas de la page (section 11).

3^e étape - Retourner la fiche d'admission et d'inscription remplie

- ✓ **À compter du 3 février, les parents doivent contacter le personnel de l'école, par courriel ou téléphone, pour connaître les modalités d'inscription.**



Pour une nouvelle admission et inscription au Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, vous devez avoir en mains les documents suivants :

- ✓ l'original du certificat de naissance de l'enfant (grand format) émis par le Directeur de l'état civil;
- ✓ le dernier bulletin scolaire émis (si votre enfant a déjà fréquenté une école);
- ✓ une preuve de résidence sur le territoire du Centre de services scolaire (permis de conduire d'un parent de l'élève, ou tout autre document provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse de l'élève).



INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LA FICHE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION OU POUR MODIFIER L'INFORMATION QUI Y APPARAÎT.

Si vous devez modifier la fiche d'admission et d'inscription, vous devez le faire en indiquant la correction au-dessus de l'information à rectifier.

1. IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Ces renseignements sont identiques à ceux indiqués au document officiel déposé au dossier de votre enfant (certificat de naissance, certificat de changement de nom, jugement d'adoption, etc.). Si vous désirez faire une modification officielle à l'identification de votre enfant, vous devez présenter une pièce justificative au secrétariat de l'école qui assurera le suivi nécessaire.

Veuillez ignorer le renseignement « code ».

Une question concernant le statut d'immigration de l'élève est à compléter volontairement et le fait de ne pas répondre n'entraînera aucune conséquence pour le répondant. Les renseignements sont recueillis uniquement aux fins de l'offre de services éducatifs et non aux fins de déterminer le statut d'immigration.

2. IDENTIFICATION DE L'AUTORITÉ PARENTALE

Répondant(e)(s) : Le(s) répondant(e)(s) de l'élève est (sont) identifié(e)(s) par un « X ». Veuillez remplir ou corriger l'information, s'il y a lieu. Des pièces justificatives pourraient être requises au dossier de l'élève, **puisque à moins d'un jugement à l'effet contraire, en principe, les deux parents sont répondants de l'élève.**

Les renseignements relatifs à l'identité des parents sont identiques à ceux indiqués au document officiel déposé au dossier de votre enfant (certificat de naissance, certificat de changement de nom, jugement d'adoption, etc.). Si vous désirez y apporter des modifications officielles, vous devez fournir une pièce justificative à l'école qui assurera le suivi nécessaire.

Le lieu de naissance des parents doit être inscrit.

La date de naissance des parents est une donnée très importante. En effet, en vertu de la Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et la Loi électorale, ce renseignement sera transmis au Directeur général des élections en vue de la confection et de la mise à jour de la liste électorale permanente devant servir aux élections municipales, provinciales et scolaires, s'il y a lieu.

3. ADRESSE PRINCIPALE DE RÉSIDENCE DE L'ÉLÈVE

Indiquez ou vérifiez votre adresse de résidence actuelle. Si vous prévoyez déménager d'ici septembre 2025, veuillez inscrire votre nouvelle adresse et la date d'entrée en vigueur, si vous la connaissez. Dans ce cas, une preuve de résidence attestant la nouvelle adresse devra être présentée à l'école. Si la nouvelle adresse fait partie du territoire du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, nous ferons le changement d'école.

Par contre, si la nouvelle adresse est à l'extérieur du territoire de notre centre de services scolaire, vous devez inscrire vous-même votre enfant au centre de services scolaire concerné.

Si vous ne connaissez pas votre nouvelle adresse, nous vous demandons de bien vouloir informer le secrétariat de l'école dès que l'adresse sera connue.

Même si vous déménagez à l'extérieur du territoire du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries ou que votre enfant est admis à l'école privée, veuillez nous retourner la fiche signée en nous mentionnant le nom de l'école que fréquentera votre enfant. Ceci nous permettra d'assurer le suivi de nos dossiers.

4. ADRESSE DU (DE LA) GARDIEN(NE) OU SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE (RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS À REMPLIR)

Les renseignements déclarés à cette section permettront de connaître si votre enfant fréquente un milieu de garde et d'établir l'admissibilité au transport scolaire de votre enfant en vue de lui attribuer une place, s'il y a lieu. Si vous avez des modifications à apporter ultérieurement, veuillez aviser le secrétariat de votre école le plus tôt possible.

Situation actuelle au dossier de l'élève : Si les besoins sont identiques pour la prochaine année scolaire, veuillez inscrire un « X » dans la case « *Aucune modification à apporter pour l'année scolaire 2025-2026* ».

Pour une nouvelle inscription ou pour apporter des modifications relatives au milieu de garde de votre enfant, veuillez remplir les données.

Il est important d'indiquer ou de vérifier l'adresse du (de la) gardien(ne) si elle est différente de l'adresse de résidence ou l'adresse du service de garde de l'école. Une seule adresse est acceptée. De plus, veuillez vous assurer de cocher les périodes de fréquentation de ce milieu de garde :

AM
(entrée le matin)

Midi

PM
(sortie en après-midi)

Conséquemment, chaque case non remplie indiquera qu'à la période correspondante, l'adresse pour le transport scolaire sera celle du domicile, si l'élève répond aux critères d'admissibilité. Le fait de remplir ces renseignements ne garantit cependant pas l'accès au transport scolaire. **Pour plus d'information, veuillez consulter notre site Internet : www.cssps.gouv.qc.ca, Parents et élèves, Transport scolaire.**

5. CHOIX DE L'ÉCOLE ET TRANSPORT SCOLAIRE

Indiquez votre choix d'école pour l'année scolaire 2025-2026. Si vous désirez inscrire votre enfant dans une autre école du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries que celle indiquée au recto de la fiche d'admission et d'inscription (en haut, à droite), vous devez remplir une « **Demande d'inscription dans une autre école** ». Pour obtenir ce formulaire, vous devez en faire la demande auprès du secrétariat de l'école par courriel ou par téléphone. Vous recevrez une réponse à votre demande d'inscription dans une autre école, par courriel, entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2025.

L'acceptation de votre demande d'inscription dans une autre école est conditionnelle **aux places disponibles**. Par ailleurs, veuillez noter que **si vous désirez annuler cette demande**, le Centre de services scolaire ne peut garantir à votre enfant, une place à son école d'origine, **et ce, même si vous n'avez pas encore reçu de réponse à votre demande**.

Le choix de fréquenter une école autre que celle de votre bassin ne donne pas automatiquement droit à un transport. Il est donc vivement conseillé, avant de faire votre choix d'école, de vous renseigner sur les possibilités de transport. Si le transport n'est pas disponible ou ne convient pas, le déplacement de l'enfant devient la responsabilité du parent. Pour connaître les conditions d'utilisation du transport hors bassin, nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.cssps.gouv.qc.ca, Parents et élèves, Transport scolaire. **Date limite d'inscription au transport hors bassin: 31 mars 2025.**

6. INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INFORMATION RELATIVE À LA COLLECTE ET À L'UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Indiquez d'avoir pris connaissance des implications concernant la collecte et l'utilisation par le CSSPS des renseignements concernant votre enfant.



Important : signez et datez la fiche d'admission et d'inscription.

DONNÉES SCOLAIRES ET PREUVE DE RÉSIDENCE – Cette section est réservée à l'école.

7 et 8. AUTRE ADRESSE DE L'ÉLÈVE (CETTE SECTION EST INDIQUÉE SEULEMENT SI L'ENFANT A DEUX ADRESSES À SON DOSSIER.)

Veillez corriger les renseignements, s'il y a lieu. Pour ajouter une adresse (ex. : garde partagée), veuillez l'inscrire au haut de la page.

9 à 11. FICHE D'URGENCE-SANTÉ

Veillez remplir, s'il y a lieu, tous les renseignements demandés de cette fiche :

- ▶ État de santé;
- ▶ Situation d'urgence;
- ▶ Autorisations de l'autorité parentale à divulguer des renseignements.



Important : signez et datez la fiche d'urgence-santé.

Fiche d'inscription à remplir aux pages suivantes

1 - IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

_____	_____	_____	_____
CODE PERMANENT	No DE FICHE	NO.ÉCOLE	ÉCOLE
NOM DE L'ÉLÈVE		PRÉNOM DE L'ÉLÈVE	
AUTRE NOM DE L'ÉLÈVE		PRÉNOM DE L'ÉLÈVE AU REGISTRE DE L'ÉTAT CIVIL	
<input type="checkbox"/>	AUTRES PRÉNOMS	SEXE	SEXE AU REGISTRE DE L'ÉTAT CIVIL
ABSENCE AUTRES PRÉNOMS			DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)
CODE	ET	LANGUE MATERNELLE	LANGUE PARLÉE À LA MAISON
LIEU DE NAISSANCE DE L'ÉLÈVE (VILLE)			

Le choix de répondre ou non à la présente question est volontaire et le fait de ne pas répondre n'entraînera aucune conséquence pour le répondant. Ces renseignements sont recueillis uniquement aux fins de l'offre de services éducatifs et non aux fins de déterminer le statut d'immigration.

Statut d'immigration de l'élève :

<input type="checkbox"/> Citoyen canadien	<input type="checkbox"/> Résident non permanent :	<input type="checkbox"/> Ne sait pas
<input type="checkbox"/> Résident permanent	<input type="checkbox"/> Titulaire d'un permis de travail	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
	<input type="checkbox"/> Titulaire d'un permis d'études	
	<input type="checkbox"/> Demandeur d'asile	
	<input type="checkbox"/> Visiteur	
	<input type="checkbox"/> Autre statut	

2 - IDENTIFICATION DE L'AUTORITÉ PARENTALE

	RÉPONDANT(E)(S) :	PARENT A <input type="checkbox"/>	PARENT B <input type="checkbox"/>	GARDE PARTAGÉE <input type="checkbox"/>	TUTEUR <input type="checkbox"/>
PARENT A	<input type="checkbox"/> PÈRE	_____	_____	_____	_____
<input type="checkbox"/> MÈRE	INFORMATION NON DISPONIBLE	NOM DU PARENT A	PRÉNOM DU PARENT A	* LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE DU PARENT A (AAAA-MM-JJ)
<input type="checkbox"/> PARENT A DÉCÉDÉ		TÉLÉPHONE CELLULAIRE	** ADRESSE ÉLECTRONIQUE		
PARENT B	<input type="checkbox"/> PÈRE	_____	_____	_____	_____
<input type="checkbox"/> MÈRE	INFORMATION NON DISPONIBLE	NOM DU PARENT B	PRÉNOM DU PARENT B	* LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE DU PARENT B (AAAA-MM-JJ)
<input type="checkbox"/> PARENT B DÉCÉDÉ		TÉLÉPHONE CELLULAIRE	** ADRESSE ÉLECTRONIQUE		
		NOM DU TUTEUR	PRÉNOM DU TUTEUR	* LIEU DE NAISSANCE	SEXE DU TUTEUR
		TÉLÉPHONE CELLULAIRE	** ADRESSE ÉLECTRONIQUE		

* Veuillez indiquer : la province si votre lieu de naissance est au Canada ou le pays si votre lieu de naissance est à l'étranger.

** Plusieurs communications pourraient vous parvenir par courrier électronique.

3 - ADRESSE PRINCIPALE DE RÉSIDENCE DE L'ÉLÈVE (Si l'élève a une autre adresse, veuillez l'inscrire dans la section 7 - AUTRE ADRESSE DE L'ÉLÈVE)

TYPE D'ADRESSE	ADRESSE EFFECTIVE LE							
1 Les 2 parents								
2 Père	AAAA-MM-JJ	No CIVIQUE	GENRE	RUE/RANG/ROUTE	N, S, E, O	APP.	CASIER POSTAL	
3 Mère								
4 Tuteur								
	VILLE / MUNICIPALITÉ		CODE POSTAL	TÉLÉPHONE RÉSIDENCE				
	TÉLÉPHONE TRAVAIL, parent A (1)		TÉLÉPHONE TRAVAIL, parent B (2)	TÉLÉPHONE TRAVAIL, tuteur				

4 - ADRESSE DU (DE LA) GARDIEN(NE) OU SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE (Assujettie à la Politique de gestion du transport scolaire)

Situation actuelle au dossier de l'élève

PÉRIODES DE FRÉQUENTATION ACTUELLE	<input type="checkbox"/> AM	<input type="checkbox"/> MIDI	<input type="checkbox"/> PM	No CIVIQUE	GENRE	RUE/RANG/ROUTE	N, S, E, O	APP.	CASIER POSTAL
NOM DE LA PERSONNE À CETTE ADRESSE	VILLE / MUNICIPALITÉ		CODE POSTAL	TÉLÉPHONE					

5 - CHOIX DE L'ÉCOLE ET CHOIX EN ARTS

À remplir par l'autorité parentale

Pour l'année 2025-2026, je choisis l'école :

Inscrire le nom de l'école choisie

N.B. Si vous choisissez une école autre que celle fréquentée présentement ou, dans le cas d'une nouvelle inscription, une école autre que celle de votre bassin, vous devez compléter le formulaire "DEMANDE D'INSCRIPTION DANS UNE AUTRE ÉCOLE" disponible au secrétariat de l'école de bassin.

À remplir par l'autorité parentale

(Pour le secondaire seulement, ce choix est obligatoire.)

CHOIX EN ARTS

Inscrire les chiffres 1 pour le 1er choix, 2 pour le 2e choix et 3 pour le 3e choix :

Arts plastiques

Musique

Art dramatique

Toutefois, l'attribution **du** ou **des** cours d'art dépendra de la grille matières adoptée par chacune des écoles du Centre de services scolaire. L'école secondaire considérera les préférences de votre enfant sans pour autant en garantir le premier choix.

6 - INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INFORMATION RELATIVE À LA COLLECTE ET À L'UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Intelligence artificielle (IA)

Dans le cadre de nos activités pour améliorer la réussite éducative de nos élèves, nous avons recours à certains outils numériques utilisant l'intelligence artificielle. Ils permettent de générer des indicateurs visant notamment à réduire les risques de décrochage scolaire. La solution d'intelligence artificielle pour soutenir la prévention du décrochage scolaire est une initiative du ministère de l'Éducation. Elle permet d'analyser et d'agir rapidement auprès d'élèves qui présentent des facteurs de risque.

Cette solution IA est intégrée à notre plateforme habituelle d'hébergement de données, soit, l'organisme mandataire du ministère de l'Éducation, la GRICS. Il se démarque notamment comme un leader en gestion des données et en intelligence artificielle au service de l'éducation.

À cette fin, nous vous informons que des renseignements personnels sont recueillis lors de l'inscription et du cheminement scolaire de votre enfant. Ils pourraient être utilisés dans ces outils et permettre, par des comparaisons ou des croisements de données, de créer de nouveaux renseignements personnels, comme un indicateur portant sur le risque de décrochage scolaire de votre enfant.

Le MEQ, la GRICS et le CSSPS sont alignés aux orientations et exigences gouvernementales du ministère de la Cybersécurité et du Numérique. Nous nous assurons donc que le système dans lequel les données sont hébergées répond aux exigences de sécurité.

Soyez assuré que :

- des mesures de confidentialité et de sécurité sont mises en place conformément aux meilleures pratiques ;

- les renseignements personnels ne serviront qu'à des fins éducatives et d'accompagnement des élèves ;

- l'accès est strictement limité aux personnes dont les renseignements personnels sont nécessaires dans le cadre de leurs fonctions ;

- les renseignements personnels utilisés par la Solution IA demeureront hébergés dans les mêmes systèmes où ils sont conservés actuellement.

La collecte et l'utilisation de ces renseignements ont un caractère obligatoire afin de permettre au Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSPS) d'être opérationnel et de s'acquitter de sa mission et de ses fonctions.

Information relative à la collecte et à l'utilisation des renseignements personnels

Le CSSPS vous informe qu'il doit procéder à la collecte et à l'utilisation de certains renseignements personnels vous concernant ou concernant votre enfant mineur afin de pouvoir lui offrir des services.

Les renseignements personnels collectés peuvent inclure les éléments suivants :

- coordonnées personnelles (adresse postale, courriel, téléphone);

- renseignements concernant l'identité;

- renseignements relatifs au dossier scolaire;

- tous documents administratifs nécessaires à l'admission, comme le certificat de naissance;

- renseignements de nature médicale;

- renseignements sur la fratrie;

- photo administrative de l'élève.

Utilisation des renseignements personnels :

Le CSSPS utilise les renseignements concernant ses élèves afin de s'acquitter de sa mission et de ses fonctions. Principalement pour :

- l'inscription et l'admission;

- établir un plan d'intervention;

- l'évaluation de l'élève;

- établir une fiche santé;

- l'inscription au service de garde;

- le transport scolaire.

Si l'usage venait à changer, vous en serez informés, sauf dans les circonstances prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (Loi sur l'accès).

Accès aux renseignements:

Ces renseignements seront utilisés par les membres du personnel du CSSPS pour qui ces renseignements sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions conformément à l'article 62 de la Loi sur l'accès. Certains renseignements sont également partagés avec d'autres organismes dont le ministère de l'Éducation, la Direction de l'état civil, le tout en respect des encadrements applicables.

Le CSSPS conserve les données ci-haut mentionnées conformément à son calendrier des délais de conservation.

Les renseignements collectés seront utilisés aux seules fins décrites dans le présent consentement, sous réserve des exceptions prévues à la Loi sur l'accès.

SIGNATURE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

DATE

X

X

SIGNATURE : PARENT A PARENT B PERSONNE AUTORISÉE

DONNÉES SCOLAIRES ET PREUVE DE RÉSIDENCE

(Réservé à l'école)

ORDRE
D'ENSEIGNEMENT

CLASSE

CYCLE

ANNÉE
DU CYCLE

ANNÉES
DE FRÉQ.

BÂTISSE

G. REPÈRE

TYPE DE PARCOURS

PU PR ND
INDICATEUR DU PRIVÉ

SEULEMENT POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES OU UN AVIS DE DÉMÉNAGEMENT INSCRIT SUR CETTE FICHE (Réservé à l'école)

Preuve de résidence au Québec : J'atteste avoir pris connaissance des documents originaux présentés pour confirmer la résidence de l'élève ou du parent

Document 1: Fiche d'inscription

Document 2: _____

Signature: _____

Date: _____

7 - AUTRE ADRESSE DE L'ÉLÈVE (EX. : GARDE PARTAGÉE)

TYPE D'ADRESSE 1 Les 2 parents 2 Père 3 Mère 4 Tuteur	ADRESSE EFFECTIVE LE AAAA-MM-JJ	No CIVIQUE	GENRE	RUE/RANG/ROUTE	N, S, E, O	APP.	CASIER POSTAL
VILLE / MUNICIPALITÉ				CODE POSTAL	TÉLÉPHONE RÉSIDENCE		
TÉLÉPHONE TRAVAIL, parent A (1)		TÉLÉPHONE TRAVAIL, parent B (2)			TÉLÉPHONE TRAVAIL, tuteur		

8 - AUTRE ADRESSE DU (DE LA) GARDIEN(NE) OU SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE (Assujettie à la Politique de gestion du transport scolaire)

COCHER LES PÉRIODES DE FRÉQUENTATION <input type="checkbox"/> AM <input type="checkbox"/> MIDI <input type="checkbox"/> PM	No CIVIQUE	GENRE	RUE/RANG/ROUTE	N, S, E, O	APP.	CASIER POSTAL
NOM DE LA PERSONNE À CETTE ADRESSE		VILLE / MUNICIPALITÉ		CODE POSTAL	TÉLÉPHONE	

Nom et prénom de l'élève : _____

Fiche d'urgence-santé

No de fiche : _____

9 - ÉTAT DE SANTÉ

Les informations contenues dans la fiche santé visent à assurer la santé et la sécurité de l'élève dans ses activités scolaires, parascolaires et en cas d'urgence. L'infirmière et l'hygiéniste dentaire du CIUSSS de la Capitale-Nationale affectées à l'école prendront connaissance des particularités de santé de l'élève et contacteront le parent ou la personne autorisée au besoin pour compléter les informations recueillies. Celles-ci serviront à soutenir et à former le personnel scolaire et parascolaire (direction, personnel enseignant et personnel non enseignant, personnel du service de garde, personnel lié au transport et intervenant dans un contexte scolaire).

SOINS REQUIS PAR L'ÉTAT DE SANTÉ DE L'ÉLÈVE DE MOINS DE 14 ANS, le personnel du CIUSSS de la Capitale-Nationale communiquera avec le titulaire de l'autorité parentale ou le tuteur afin d'obtenir le consentement aux soins requis par l'état de santé de l'élève de moins de 14 ans.

SOINS REQUIS PAR L'ÉTAT DE SANTÉ DE L'ÉLÈVE DE 14 ANS ET PLUS, l'élève de 14 ans et plus peut consentir seul aux soins requis par sa condition, dans la mesure où il est apte à consentir aux soins. Dans ce contexte, le personnel du CIUSSS n'obtiendra pas le consentement du titulaire de l'autorité parentale ni du tuteur. Si l'état de l'élève de 14 ans et plus exige qu'il demeure dans un établissement de santé ou de services sociaux pendant plus de 12 heures, le titulaire de l'autorité parentale ou le tuteur sera informé.

EN SITUATION D'URGENCE (NON PRÉVISIBLE), la protection de la vie et de l'intégrité physique de l'élève exige que, lorsque sa vie est en péril, toute personne présente lui porte secours et lui fournisse les soins requis. Par conséquent, tout intervenant en milieu scolaire pourra prendre les mesures nécessaires et dispenser les premiers soins. Note : Les frais de transport par ambulance ou taxi sont à la charge de l'autorité parentale. Les parents détenant une assurance accident peuvent réclamer ces frais.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS, le dossier d'utilisateur qui concerne l'élève tenu par le personnel du CIUSSS de la Capitale-Nationale est confidentiel. La règle générale est à l'effet que le titulaire de l'autorité parentale a droit d'accès au dossier d'un usager mineur. Il existe cependant des exceptions lorsque l'enfant fait l'objet d'une intervention au sens de la Loi sur la protection de la jeunesse (RLRQ c. P-34.1) ou qu'il est visé par une décision au sens de cette loi. Pour le mineur de 14 ans et plus, le CIUSSS de la Capitale-Nationale, peut refuser au titulaire de l'autorité parentale l'accès au dossier de son enfant, si ce dernier le refuse, après avoir été consulté par l'établissement. Pour ce faire, l'établissement doit alors établir que la communication du dossier du mineur au titulaire de l'autorité parentale cause ou pourrait causer un préjudice à la santé du mineur.

Toute question ou préoccupation peut être adressée à l'infirmière scolaire ou à la direction d'école.

1) Votre enfant a-t-il une allergie nécessitant un auto-injecteur (ex. : EpiPen)? Veuillez cocher laquelle ou lesquelles des situations s'appliquent à votre enfant : (le protocole d'administration d'épinéphrine en milieu scolaire vous sera envoyé dans le cas d'une réponse positive)

NON

<input type="checkbox"/> Produits laitiers	<input type="checkbox"/> Arachides	<input type="checkbox"/> Oeuf	<input type="checkbox"/> Poisson	<input type="checkbox"/> Piqûres d'insectes (abeille et guêpe)	<input type="checkbox"/> Fruits (préciser dans autre)	<input type="checkbox"/> Noix
<input type="checkbox"/> Graines de sésame	<input type="checkbox"/> Sulfites	<input type="checkbox"/> Moutarde	<input type="checkbox"/> Soya	<input type="checkbox"/> Blé et triticale (blé et seigle)	<input type="checkbox"/> Crustacés et mollusques	<input type="checkbox"/> Latex

Autre allergie non listée ou précisions à apporter (autre que médicament et nécessitant un auto-injecteur) : _____

2) Votre enfant a-t-il une allergie ou intolérance (autre que médicamenteuse) NE nécessitant PAS d'auto-injecteur (ex. : EpiPen)? Veuillez cocher laquelle ou lesquelles des situations s'appliquent à votre enfant :

NON

<input type="checkbox"/> Acariens	<input type="checkbox"/> Chiens	<input type="checkbox"/> Autres animaux (chat, cheval, etc.)
<input type="checkbox"/> Pollen	<input type="checkbox"/> Gluten	<input type="checkbox"/> Intolérance aux produits laitiers

Autre allergie ou intolérance NE nécessitant PAS d'auto-injecteur non listée (autre que médicamenteuse) : _____

3) Votre enfant a-t-il une allergie à un médicament ? Veuillez cocher laquelle ou lesquelles des situations s'appliquent à votre enfant :

NON

<input type="checkbox"/> Sulfaméthoxazole-Triméthoprim (Bactrim, Septra, Cotrimoxazole, etc.)	<input type="checkbox"/> Ciprofloxacine (Cipro)	<input type="checkbox"/> Ibuprofène (Advil, Motrin, etc.)
<input type="checkbox"/> Acétaminophène (Tylenol, Tempra, etc.)	<input type="checkbox"/> Pénicilline ou ses dérivés (Amoxicilline, Ampicilline, etc.)	

Autre allergie médicamenteuse non listée : _____

4) Votre enfant présente-t-il une de ces conditions ? Veuillez cocher laquelle ou lesquelles des situations s'appliquent à votre enfant :

NON

<input type="checkbox"/> Diabète	<input type="checkbox"/> Épilepsie	<input type="checkbox"/> Hémophilie	<input type="checkbox"/> Maladie de Crohn/coeliaque	<input type="checkbox"/> Arthrite juvénile	<input type="checkbox"/> Condition cardiaque
<input type="checkbox"/> Asthme SANS pompes			<input type="checkbox"/> Asthme AVEC pompes à l'école		
<input type="checkbox"/> Déficit de l'attention (TDA) SANS médication			<input type="checkbox"/> Déficit de l'attention (TDA) AVEC médication		
<input type="checkbox"/> Déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH) SANS médication			<input type="checkbox"/> Déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH) AVEC médication		
<input type="checkbox"/> Trouble du langage et de la communication			<input type="checkbox"/> Trouble du spectre de l'autisme		
<input type="checkbox"/> Trouble moteur	<input type="checkbox"/> Déficience intellectuelle	<input type="checkbox"/> Trouble du comportement	<input type="checkbox"/> Trouble auditif ou visuel	<input type="checkbox"/> Trouble organique	
<input type="checkbox"/> Autre : _____		<input type="checkbox"/> Immunosupprimé			

10 - SITUATION D'URGENCE

En cas d'urgence et en l'absence des parents, quelle personne devons-nous appeler ? (s.v.p. en aviser cette personne)

Nom : _____ Cochez : Parenté Ami Voisin Autre Téléphone : _____

11 - AUTORISATION DE L'AUTORITÉ PARENTALE À DIVULGUER DES RENSEIGNEMENTS

J'autorise les autorités de l'école à diffuser, pour des raisons de sécurité, au personnel du CIUSSS de la Capitale-Nationale affecté à l'école ainsi qu'à tous les intervenants du milieu scolaire (direction, personnel enseignant, personnel non enseignant, personnel du service de garde, personnel lié au transport et intervenant dans un contexte scolaire) les informations que comprend la présente fiche et, en cas d'urgence (accident ou maladie subite), à prendre les mesures nécessaires, à dispenser les premiers soins et à veiller au transport de mon enfant jusqu'au lieu du traitement, si cela s'avère nécessaire.

Si un changement survient dans l'état de santé de votre enfant, il est de votre responsabilité d'informer l'école ou l'infirmière scolaire.

Pour l'élève de 14 ans et plus:

J'ai avisé mon enfant de la transmission de ces informations au personnel de l'école, ainsi qu'aux infirmières scolaires et hygiénistes dentaires.

X

SIGNATURE : PARENT A PARENT B PERSONNE AUTORISÉE

X

Date